

CNCPI

Procès-verbal du dépouillement de la consultation par correspondance relative au rapprochement entre la profession de CPI et la profession d'avocat

CPI présents pour les opérations de dépouillement : H. JOLLY – C. DERAMBURE – C. JACOBSON – R. SAUVAGE – G. RINGEISEN – J.-R. CALLON.
Egalement présents : L. LAFARGUE, A.-M. MORTON.

Nombre de CPI consultés :	650
<i>(Liste telle que définie à l'article 1.1 du règlement de la consultation)</i>	
Nombre d'enveloppes n°3 reçues :	442
Nombre de CPI émargés sur la liste des votants :	437
<i>Toutes les enveloppes n° 3 reçues à la CNCPI ont été prises en compte.</i>	
<i>Une enveloppe n° 2 a été mise de côté car elle contenait un bulletin de consultation sans enveloppe n° 1.</i>	
<i>Quatre enveloppes n° 1 ont été mises de côté parce qu'elles portaient des signes distinctifs.</i>	
Bulletin nul :	1

Résultat de la consultation

(Le pourcentage reprend les chiffres décomptés en les rapportant au nombre de CPI émargés)

Q. 1 : Etes-vous pour un rapprochement avec la profession d'avocat ?

Oui :	337 (77,3 %)
Non :	99 (22,7 %)
Non répondu :	0 (0 %)

Q. 2 : Dans l'hypothèse d'un tel rapprochement, et quelle que soit votre réponse à la question 1 :

2.1 Laquelle de ces deux voies a votre préférence ?

Unification :	173 (39,6 %)
Interprofessionnalité :	258 (59,0 %)
Non répondu :	5 (1,1 %)

2.2 Si le seul choix proposé est l'UNIFICATION :

J'accepte :	253 (57,9 %)
Je rejette :	182 (41,6 %)
Non répondu :	1 (0,2 %)

2.3 Si le seul choix proposé est l'INTERPROFESSIONNALITE :

J'accepte :	364 (83,3 %)
Je rejette :	65 (14,9 %)
Non répondu :	7 (1,6 %)

Paris le 7 décembre 2006

Christian Derambure
Président

J.-Robert Callon de Lamarck
Secrétaire

Le présent procès-verbal signé peut être consulté dans les locaux de la CNCPI.